



Autorisation parentale de droit à l'image.

Madame, Monsieur,

Comme vous avez pu le constater le club d'athlétisme S2A Vendenheim a créé un site officiel et a une page sur les réseaux sociaux. Les calendriers des différentes compétitions, les résultats, les entraînements, les différentes manifestations du club et des galeries photos, concernant vos enfants peuvent être publiés sur ces différentes plateformes.

Pour cela nous avons l'obligation de vous demander l'autorisation pour publier des photos de votre ou vos enfant(s).

Nous vous remercions de remettre ce coupon daté, signé et avec votre réponse, au coach de votre enfant.

Je soussigné(e)..... Père / Mère / Responsable légal de mon ou mes enfant(s)

Autorise la publication de photos sur le site officiel et les réseaux sociaux du club d'athlétisme S2A Vendenheim, représentant mon / mes enfant(s), dans le cadre des activités sportives pour la saison 2020/2021.

N'autorise pas la publication de photos sur le site officiel et les réseaux sociaux du club d'athlétisme S2A Vendenheim , représentant mon / mes enfant(s), dans le cadre des activités sportives pour la saison 2020/2021.

Fait à :

Le :/...../2020

Signature :